

Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 mars 2019

En raison du départ en retraite de la salariée Marion Ciréface au 31 décembre 2019, la présidente Elysaabeth Ciréface fait le point sur la situation de la Maison de la Poésie et les perspectives envisageables à ce jour. Puis avec les membres présents, elle **prépare la réunion du vendredi 12 avril à 16h à la médiathèque de Saint-Claude :**

- Cette réunion s'inscrit dans la continuité d'une autre réunion que Philippe Lablanche, Délégué Livre et lecture à la DRAC B.F.C. aura de 14h à 16h à propos du **CONTRAT TERRITORIAL LIVRE et LECTURE** que la communauté de communes HJSC a signé pour 3 ans avec la DRAC (fin du contrat mars 2020 avec étude de sa poursuite de manière à conserver l'emploi de Colin PERRIER, en charge des publics éloignés)

1^{er} point : Perspectives pour les concepts développés par la Maison de la poésie :

1 - Transfert du concept Osons les langues vers la médiathèque :

Dans ce cadre, l'association Saute-frontière propose d'étudier le transfert d'une partie de ses activités vers ce contrat, à savoir le concept OSONS LES LANGUES déjà développé largement avec la médiathèque en 2019. Celui-ci comporte : les ateliers de pratiques artistiques en direction des publics éloignés et les accueils d'auteurs.

Marion Ciréface rappelle que ce concept bénéficie de fonds importants dans le cadre du dispositif Politique de la ville qui ouvrent des aides complémentaires de la DRAC (Politique de la ville) et de la Région B.F.C. (FAP). Ce concept inclut aussi l'aide de la DRAC pour la Semaine de la langue française et de la francophonie (multilinguisme) ainsi qu'un autre contrat de territoire.

Ce sont donc des moyens financiers qui pourraient être à l'avenir sollicités par la médiathèque le Dôme de manière à poursuivre le projet Osons les langues.

Une petite mission rémunérée pour Marion Ciréface pourrait éventuellement être étudiée afin de favoriser ce transfert. La présidente souligne que la salariée de l'association ne peut être ni bénévole, ni salariée par l'association dans les 6 mois qui suivent son départ en retraite.

2 – continuité du concept Résidence d'auteur

Rappel 1 : L'auteur fait lui-même son dossier à la Région B.F.C. et reçoit une bourse de résidence de 2000 € par mois brut + 200 € de frais de déplacement. Cette bourse se répartit entre son temps d'écriture pour développer un projet personnel (70 %) et des actions publiques (ateliers – formation – rencontres – 30 %)

Rappel 2 : le premier objet de Saute-frontière est de faire vivre le lieu patrimonial MILLET-CIREFICE et son fonds d'ouvrages.

Aussi les membres souhaiteraient conserver l'accueil de la résidence d'auteur dans la mesure où celle-ci fait vivre le lieu patrimonial MILLET-CIREFICE à travers l'espace dédié au logement de l'auteur ET la bibliothèque, par l'activité et la vie du lieu générés par cette résidence.

A partir de 2020, notre souhait serait de mettre à profit le temps « libéré » de Marion Ciréface pour faire vivre la bibliothèque via Les rencontres Comme à la maison animées en partie par l'auteur en résidence à partir du fonds poésie.

Moyennant une demande de subvention auprès de la DRAC B.F.C. d'un montant de 5000 €, cette somme pourrait permettre de couvrir :

- Le loyer de la résidence : 500 € par mois
- Le loyer de Saute-frontière : 2280 € annuel incluant la bibliothèque (fonds important pour les auteurs)
- Les frais de déplacement de l'auteur
- Les frais liés aux rencontres Comme à la maison
- Les frais de mission de Marion Ciréface pour le suivi financier du projet et l'ouverture de la bibliothèque au public un jour par semaine.

3 – Transfert du concept : Le Printemps des poètes

Action que nous souhaiterions transférer à La fraternelle (voir aussi un partenariat entre les acteurs institutionnels) pour lequel la communauté de communes HJSC a reçu le label ville et villages en poésie en 2012.

Marion Ciréface pourrait là aussi accompagner le projet dans le cadre d'une petite mission.

4 – Non reconduction du concept : Les Pérégrinations poétiques

Cet événement sur un week-end ne sera pas reconduit en l'état compte tenu de l'importance de la logistique et de la nécessité d'un accompagnement salarié.

De plus, il semblerait peu probable que la DRAC B.F.C. reconduise son financement (15 000€).

Les frais de déplacement d'Elisabeth Ciréface seront pris en charge pour la réunion du 12 avril si elle peut être présente, ce qui à priori ne semblerait pas indispensable compte tenu de ce CA déjà très détaillé.

2eme point : Gestion de la Maison de la poésie.

Il est évoqué par le conseil d'administration trois éventualités à court, moyen et long termes :

1 – à court terme :

L'association continue à payer un loyer (190 € par mois) grâce à l'activité de la résidence d'auteur et les rencontres Comme à la maison.

Cela supposerait qu'un groupe de bénévoles intéressés réfléchisse et accompagne cet objectif, Marion Ciréface n'étant plus salariée à temps complet pour y contribuer significativement.

2 – à moyen terme :

Une réflexion serait souhaitée avec la communauté de communes sur la faisabilité et la manière dont la médiathèque le Dôme pourrait intégrer le fonds de livres MILLET-CIREFICE dans le cadre d'une mise

en réseau. Cette démarche signifierait qu'un inventaire puisse être au préalable réalisé selon les normes en vigueur.

3 – à long terme :

Un espace dédié dans la médiathèque le Dôme au fonds de la maison de la poésie ?

Autres questions à l'ordre du jour :

Gestion de la dernière édition des pérégrinations poétiques du 11 au 13 octobre 2019

Afin de faciliter la charge incombant à la petite équipe de bénévoles qui accompagnent les pérégrinations poétique, il est demandé la mise en place dès ce jour d'un retro-planning dans lequel chacun s'engagerait sur ses disponibilités. Marion Ciréface centralisera les réponses. Les repérages pourraient avoir lieu entre le 15 et 19 avril, journée au cours de laquelle sera mise en place le retro-planning.

Afin de continuer à concilier convivialité et faisabilité humaine, il est proposé par la présidente ELysabeth Ciréface d'alléger l'organisation des trois repas. Dans cet objectif, une personne (ou une équipe) sera recruter temporairement pour réaliser la logistique repas sur les trois jours (vendredi soir buffet au musée, samedi soir buffet à la fraternelle et dimanche midi buffet au Moranti (site à 10 mn en voiture du village de Cinquétral) . A savoir que ce buffet clôturera les pérégrinations poétiques. Le lieu du Moranti dispose d'un replis fermé à clef pour entreposer la nourriture, voir même l'installer en cas de pluie).

Il est proposé par le CA (sans opposition de-l'AG) d'augmenter le prix de 15 € à 20 € de manière à permettre une recette d'environ 5 000 €, somme à étudier avec un prestataire extérieur.

Participation de la classe de première L actuelle aux pérégrinations poétiques 2019.

Des précisions devront être apportées sur cette éventualité dès le retour de Fabienne Swiatly en avril.

Liste de personnes susceptibles d'accompagner la randonnée du samedi :

Itineraire 1 : Françoise Rossier et ?

Itineraire 2 : Françoise Prost-boucle et Elysabeth Ciréface

Itinéraires 3 : Françoise Cottet Emard et Marie-Chantal Piard

Itinéraire 4 : Bernard Tissot et ?

Seront aussi contactés : Julien Costagliola , Martine Bolzinger, Johannes Bailly-Maitre Yvon Csonka, Christine et Bernard Lefranc , Monique Loiseleux

D'autres personnes parmi les adhérents seront re-contactées pour aider à l'intendance : Fabienne Rynne, Emmanuelle Delorme, Françoise Monneret, Frédéric Jésus, Léonie Barget, Pierre Bellamy, Genevieve Naylor, Anne Tissot, Martine Bailly Bazin, Liliane Benoit Guyot, les Coste, les Destatte, Martine Jacqui